

Le programme national FSE + doit permettre, dans sa priorité 4, de promouvoir un marché du travail créateur d'emploi, accessible à tous et un environnement de travail inclusif et sain.

L'objectif spécifique (OS) D vise à promouvoir l'adaptation des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs au changement, le vieillissement actif et en bonne santé ainsi qu'un environnement de travail sain et bien adapté qui tient compte des risques pour la santé.

La DREETS Nouvelle-Aquitaine lance l'appel à projets
« Promouvoir un marché du travail inclusif, le vieillissement actif
ainsi qu'un environnement de travail sain et bien adapté
qui tient compte des risques pour la santé ».

Cet appel à projets vise à soutenir un écosystème favorable au travail et qui renforce son caractère inclusif.

L'appel à projets... en bref !

⇒ Actions visées :

- **Actions visant à améliorer la qualité de vie au travail :** mise en œuvre de nouvelles modalités organisationnelles permettant une amélioration de la qualité de vie au travail ; lutte contre les violences sexuelles et le harcèlement ; accompagnement des employeurs et partenaires sociaux à l'identification des effets négatifs sur la qualité de vie ou la santé au travail des salariés, expérimentation d'outils et méthodes pour les diminuer ;
- **Actions visant à améliorer la lutte contre les discriminations dans les entreprises ;**
- **Actions visant à promouvoir la santé au travail :** protection de la santé physique et mentale au travail, prévention des maladies professionnelles ;
- **Actions visant à favoriser le vieillissement actif et le maintien en fonction des salariés en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques :** sensibilisation et accompagnement des entreprises sur la question de l'emploi des seniors, prévention des risques professionnels, maintien dans l'emploi des seniors, maintien ou retour facilité dans l'emploi des travailleurs nouvellement en situation de handicap, ou souffrant d'une maladie de longue durée et de leurs aidants.
- **Actions visant à renforcer la capacité des partenaires sociaux et des parties prenantes à mener un dialogue social constructif et efficace sur les thématiques de l'objectif spécifique via des formations et des accompagnements.**

⇒ Candidats éligibles :

- Tout type de structure ayant une compétence, une expertise dans le domaine, tout organisme public ou privé susceptible de proposer un projet en lien avec les actions visées dans le cadre de cet objectif spécifique.

Les financements européens sont exclusivement attribués à des opérations individuelles portées par des personnes morales. Les projets en consortium ne sont pas éligibles au FSE+.

⇒ Public cible :

- Les entreprises, branches professionnelles, collectivités, employeurs, partenaires sociaux ;
- Les salariés des secteurs ressources humaines des entreprises ;
- Les actifs occupés.

⇒ **Période de réalisation possible des opérations :** 01 janvier 2024 – 31 décembre 2025

⇒ **Enveloppe disponible :** 1 000 000 €.

L'appel à projets est à découvrir sur le [site du Fonds social européen en France](#)
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 juin 2024.

Un webinaire de présentation de l'appel à projets est prévu le mercredi 22 mai 2024 de 10h à 12h,
Inscription au lien suivant : <https://forms.office.com/e/dKbZBQvmn1>

Contacts pour cet appel à projets :

DREETS Nouvelle-Aquitaine – Mission Fonds européens

Marion SAVIGNAT – marion.savignat@dreets.gouv.fr

Nassrine MOHAMED YOUSSEF – nassrine.mohamed-youssef@dreets.gouv.fr

Pour se tenir informé de l'actualité FSE +, rendez-vous sur le site fse.gouv.fr.